

## S'informer et contribuer au projet



Consulter le site internet et déposer un avis ou poser une question : [www.projetextensiongb2.fr](http://www.projetextensiongb2.fr)

Participer aux rencontres (voir calendrier détaillé au dos)

- **4 réunions publiques** : 2 généralistes, en ouverture et en synthèse de la concertation, et 2 thématiques (l'une dédiée au site du Tricastin et à son évolution et l'autre à la sûreté et à l'environnement)
- **2 webconférences** : l'une consacrée au « cycle du combustible » et l'autre pour évoquer le contexte géopolitique du projet et ses enjeux commerciaux
- **9 rencontres de terrain** : sur des marchés et lors d'événements locaux

### Visiter le site

Des visites du site Orano Tricastin sont proposées les **samedis matins 4, 11 et 18 mars**.

Inscriptions : [visites-oranotricastin@orano.group](mailto:visites-oranotricastin@orano.group)

La participation à une visite de site nécessite une inscription (3 semaines avant) et donnera lieu à une enquête administrative préalable réalisée par les autorités. Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) devra être présentée pour la visite.

### Lire le dossier de concertation

Dossier téléchargeable sur le site internet

## Participer à la concertation

Venez vous informer et donnez votre avis lors d'une rencontre ou d'une visite de site.



Les modalités pratiques des rencontres sont à retrouver sur le site internet [www.projetextensiongb2.fr](http://www.projetextensiongb2.fr)

**7 février – 18h**

**Réunion publique d'ouverture**  
à Montélimar  
Retransmission en ligne

**10 février**

**Rencontre de proximité**  
Marché de Pierrelatte

**15 février**

**Forum des jobs** à Pierrelatte

**17 février**

**Rencontre de proximité**  
Marché de Bollène

**20 février – 18h**

**Réunion publique thématique**  
« Le site du Tricastin et son évolution »  
à Saint-Paul-Trois-Châteaux  
Retransmission en ligne

**21 février**

**Rencontre de proximité**  
Marché de Saint-Paul-Trois-Châteaux

**28 février – 18h**

**Webconférence**  
« Le cycle du combustible »

**4/11/18 mars**

**Visites de site\***

**8 mars**

**Rencontre de proximité**  
Marché de Bourg-Saint-Andéol

**7 mars – 18h**

**Réunion publique thématique**  
« La sûreté et l'environnement »  
à Bollène

**9 mars**

**Forum Sud-Nucléaire** à Bollène

**9 mars**

**Table ronde Salon Global Industrie**  
à Lyon

**14 mars – 18h**

**Webconférence**  
« Le contexte géopolitique et les enjeux commerciaux du projet »

**24/25 mars**

**Rencontres de l'emploi et de l'alternance Sud Rhône Alpes**  
à Valence

**28 mars à 18h**

**Réunion dédiée aux acteurs économiques** organisée à Montélimar en partenariat avec la CCI de la Drôme

**4 avril – 18h**

**Réunion publique de synthèse**  
à Orange  
Retransmission en ligne

**Date à venir**

Réunion dédiée aux organisations syndicales, aux salariés du site et aux représentants des entreprises intervenantes

Des rencontres sont également prévues avec le public étudiant (accueil de délégations sur le site).

Les réunions sont ouvertes aux familles, les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte accompagnant.

\* Sur inscription (3 semaines avant) [visites-oranotricastin@orano.group](mailto:visites-oranotricastin@orano.group) (nombre de places limité) et participation soumise à une enquête administrative préalable réalisée par les autorités et réservée au public majeur. Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) devra être présentée pour la visite.

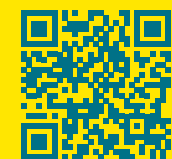
Janvier 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier 100% recyclé, sans chlore, avec une encre végétale.



## CONCERTATION PRÉALABLE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER AU 9 AVRIL 2023

## Projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse 2

**SYNTHÈSE  
DU DOSSIER DE  
CONCERTATION**



**INFORMEZ-VOUS  
ET EXPRIMEZ-VOUS**

Site internet de la concertation  
[www.projetextensiongb2.fr](http://www.projetextensiongb2.fr)



## Une concertation décidée par la CNDP, menée sous l'égide de 3 garants

Orano a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a décidé, le 5 octobre 2022, d'organiser une concertation et désigné un trinôme de garants : Isabelle BARTHE, Etienne BALLAN et Denis CUVILLIER. La CNDP a décidé des modalités de la concertation et en a confié la mise en œuvre à Orano.

**Les garants** préparent la concertation préalable avec la CNDP et en dialogue avec Orano. Ils veillent à son bon déroulement et à la qualité, la sincérité et la compréhension



des informations diffusées au public. Ils s'assurent que le public peut être informé, poser des questions, recevoir des réponses et présenter ses observations et ses propositions. Ils facilitent le dialogue entre tous les acteurs de la concertation, sans émettre d'avis sur le fond du projet.

## Les suites de la concertation

À l'issue de la concertation, deux documents sont rédigés, rendus publics et versés au dossier d'enquête publique :

- **Le bilan des garants**, dans le mois qui suit la clôture, résume la façon dont la concertation s'est déroulée et comporte une synthèse des observations, des échanges et des propositions du public ainsi que des recommandations à l'attention du maître d'ouvrage si le projet est poursuivi ;
- **La réponse d'Orano**, dans les deux mois qui suivent, présente les enseignements qu'il tire de la concertation et la manière dont il en tiendra compte dans la suite du projet s'il se poursuit.

**CONCERTATION PRÉALABLE**  
sous l'égide de la CNDP

1<sup>er</sup> semestre

**23**

9 MAI : **BILAN DES GARANTS**  
30 JUIN : **RÉPONSE D'ORANO AUX ENSEIGNEMENTS ET DÉCISION DE POURSUIVRE, DE MODIFIER OU D'ABANDONNER LE PROJET**

Si décision d'Orano de poursuivre  
**DÉPÔT DAC\* MODIFIÉ ET  
INSTRUCTION PAR L'AUTORITÉ\*\***

Fin juin

**23**

\* Dossier d'Autorisation de Création / \*\* Ministère en charge de la transition écologique

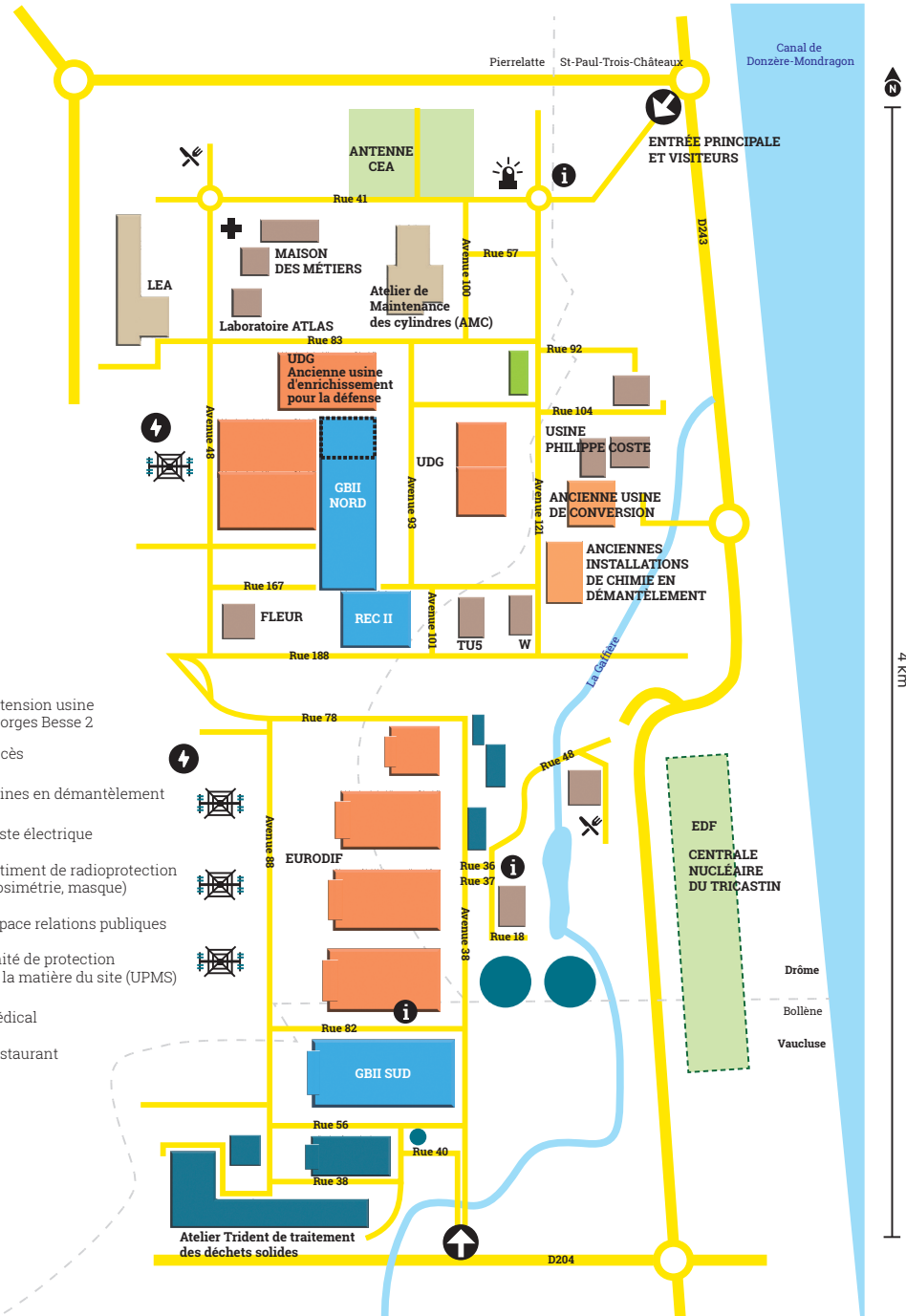
**ENQUÊTE PUBLIQUE**  
sous l'égide d'une  
commission d'enquête

1<sup>er</sup> semestre

**24**

**ENQUÊTE MENÉE PAR UNE COMMISSION D'ENQUÊTE NOMMÉE PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF ET QUI REND UN AVIS SUR LE PROJET** (favorable, favorable avec réserve ou défavorable)  
**AVIS DU PRÉFET TRANSMIS AU MINISTÈRE**

## Plan simplifié du site Orano Tricastin



## L'usine Georges Besse 2 aujourd'hui

L'usine Georges Besse 2 est une installation nucléaire de base (INB 168) d'enrichissement d'uranium par le procédé de centrifugation. Elle dispose de 2 unités en fonctionnement, composées de 8 modules pour l'unité Sud et 6 modules pour l'unité Nord. Mise en service progressivement entre 2011 et 2016, sa capacité annuelle nominale est actuellement de 7,5 millions d'UTS<sup>1</sup> (MUTS). L'uranium enrichi produit par l'usine, à usage exclusivement civil, permet d'alimenter l'équivalent de 90 millions de foyers annuellement<sup>2</sup>.

### L'uranium et son enrichissement

L'uranium est un élément chimique radioactif naturel, présent et exploitable en grande quantité sur la surface terrestre. L'uranium naturel ne peut pas être directement utilisé comme combustible mais doit être enrichi préalablement sous forme gazeuse. La technique utilisée sur le site du Tricastin est la technologie d'enrichissement par centrifugation qui consiste à faire tourner à très haute vitesse un équipement dans lequel est introduit le composé à enrichir.

#### Les mines d'uranium

La plupart du temps, l'uranium est extrait du minerai. A partir de ce minerai brut, on produit une poudre concentrée d'uranium, appelée le « gâteau jaune » ou « yellow cake ». Des résidus restent sur place. Aujourd'hui, les mines françaises sont fermées, l'uranium provient de l'étranger.

#### 1<sup>ère</sup> étape de la conversion

Pour devenir du combustible, l'uranium doit subir différentes opérations. Dans un premier temps, le « yellow cake » est dissous par de l'acide, puis purifié. En le calcinant, on obtient de la poudre de trioxyde d'uranium (UO<sub>3</sub>) qui est ensuite transformée en tétrafluorure d'uranium (UF<sub>4</sub>).

#### 2<sup>ème</sup> étape de la conversion

L'UF<sub>4</sub> est ensuite converti en hexafluorure d'uranium (UF<sub>6</sub>) que l'on fait passer à l'étape suivante de l'état solide à l'état gazeux pour l'enrichir en isotope 235.

#### L'enrichissement de l'uranium

Seul l'uranium 235 est fissile et donc utile pour le fonctionnement des centrales nucléaires. Or l'uranium naturel en contient moins de 1%. Il faut convertir l'uranium avant de l'enrichir pour atteindre les 3 à 5% requis pour le combustible final.

#### Fabrication du combustible

L'uranium est finalement mis sous forme de pastilles de dioxyde d'uranium. Elles sont assemblées dans des gaines appelées « crayons » qui composent les « assemblages ». Ces assemblages servent ensuite de combustible dans les réacteurs qui produisent de l'électricité.

1. L'Unité de Travail de Séparation (UTS) est l'unité de mesure utilisée comme standard international pour quantifier la production de l'activité enrichissement qui permet d'alimenter annuellement de l'ordre de 70 réacteurs dans le monde. / 2. Equivalent aux foyers français, allemands et britanniques.

## Pourquoi une extension de l'usine Georges Besse 2 aujourd'hui ?

En 2021, quatre grands acteurs (Orano, Urenco, Rosatom et CNNC) détenaient 99 % des capacités totales installées de production d'uranium enrichi. Rosatom, opérateur Russe, est très présent sur le marché occidental. Les importations russes représentent en moyenne aujourd'hui 30 % des besoins occidentaux dont 28 % aux Etats-Unis, et 31 % en Europe.



Dans ce contexte, le projet répond à deux objectifs majeurs :

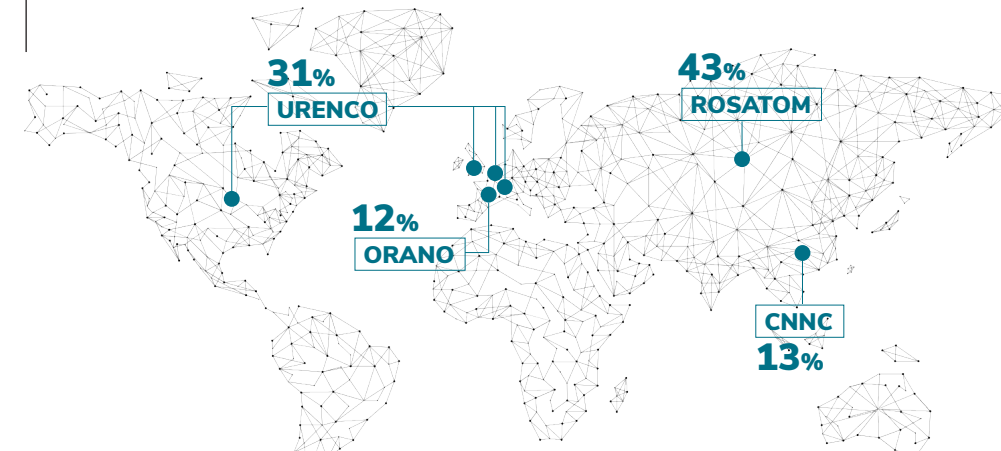
### Augmenter

les capacités d'enrichissement occidentales afin de contribuer à la souveraineté énergétique occidentale

### Anticiper

rapidement une situation de pénurie potentielle à moyen terme.

## Carte des enrichisseurs dans le monde (répartitions capacités installées)



## Comment est envisagée l'extension de l'usine Georges Besse 2 ?

**Quoi ?** Le projet consiste à augmenter la capacité actuelle de l'usine Georges Besse 2 pour la porter à la capacité maximale initialement prévue, soit 11 MUTS/an. Les aménagements apportés à l'usine Georges Besse 2 pour la réalisation du projet reproduiraient les caractéristiques de l'usine actuelle en ajoutant quatre modules, identiques aux quatorze existants.

**Où ?** Au nord, à l'intérieur de la parcelle du site du Tricastin dans la continuité de l'usine existante.

**Combien ça coûte ?** Entre 1,3 et 1,7 milliards d'euros (estimation qui sera affinée au fur et à mesure des études).

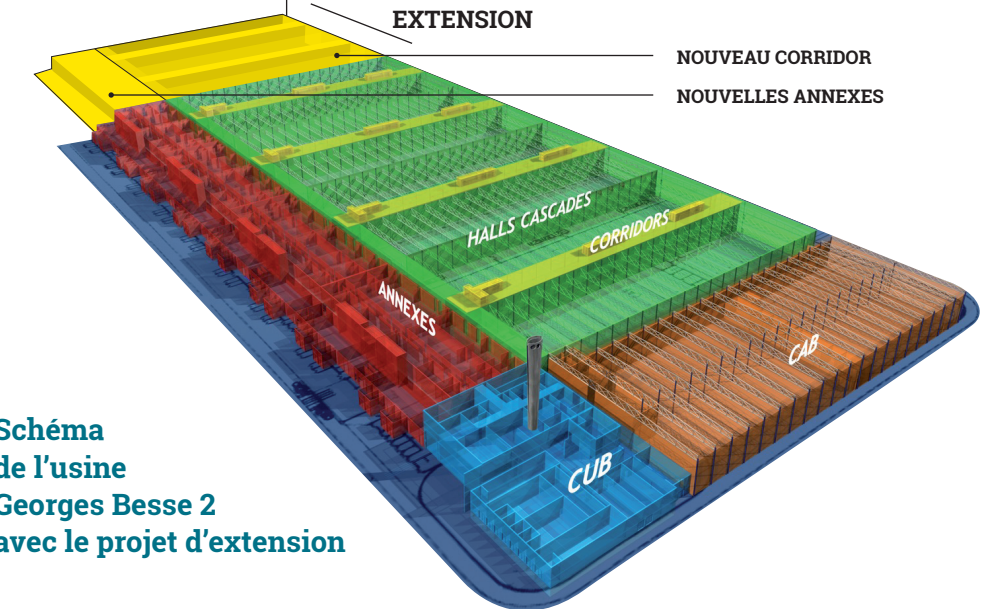


Schéma de l'usine Georges Besse 2 avec le projet d'extension